

RESUME

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL ET AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

Paquet «Produits»: renforcer la confiance dans le marché unique

La Chambre des députés :

- recommande de poursuivre les efforts au niveau de l'UE en vue de réduire les obstacles dans le marché unique, en particulier ceux auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME), c'est-à-dire analyser les obstacles auxquels sont confrontés les start-ups et les entreprises innovantes ;
- soutient l'introduction d'indicateurs communes et de lignes directrices relative à la surveillance du marché ;
- recommande de redoubler les efforts au niveau de l'UE pour assurer l'application du principe de reconnaissance mutuelle ;
- souligne que les règles de sécurité harmonisées devraient se limiter à ce qui est nécessaire pour éviter des charges administratives excessives ;
- estime que sont nécessaires des efforts supplémentaires pour garantir une application uniforme de la législation de l'Union en ce qui concerne l'accès au marché pour les biens ;
- réitère ses préoccupations quant à l'efficacité de l'obligation de désigner un représentant du fabricant pour les aspects de la conformité des produits et considère que l'objectif pourrait être plus facilement atteint en désignant un canal de communication spécifique ;
- soutient les mesures de la Commission européenne en matière de transparence et de conformité dans le cas des PME ;
- fait référence à l'importance d'identifier les pratiques anticoncurrentielles susceptibles d'affecter les PME et les start-ups ;
- recommande que, dans le calendrier proposé pour les mesures relatives aux instruments juridiques non contraignants, des actions visant à exploiter le potentiel de la société numérique, soit dans un instrument distinct, soit dans le cadre des mesures énumérées dans le calendrier ;
- recommande la création d'une base de données paneuropéenne sur les blessures couvrant tous les types de blessures.